# JOHNA OHIJO

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ...... 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

L'occupation de la Ruhr devant la Chambre: une déclaration de M. Herriot. — La politique de fermeté vis-à-vis du Reich et le Parlement Français. A propos des vélleités et des préparatifs de revanche en Allemagne. - La situation industrielle et économique Outre-Rhin.

L'occupation de la Ruhr a eu, une fois de plus, vendredi dernier, les honneurs d'une discussion à la Cham-

M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes, interpellait.

M. Paul Reynaud pense que l'occupation de la Ruhr est une mesure utile, parce qu'elle permet de procé-der désormais au règlement des réparations. Il ne conçoit pas qu'elle se suffise à elle-même et qu'elle soit une fin: c'est un moyen pour arriver à être payé, et, conformément à ce qu'il a toujours dit, il croit que seuls des accords économiques permettront de trouver une solution aux problèmes des réparations. Telle est la thèse de M. Paul Reynaud.

Mais le principal intérêt de cette interpellation en fut la conclusion: M. Paul Reynaud s'adressant directement à M. Herriot, chef du parti ra-dical, lui a demandé ce qu'il pensait de l'occupation de la Ruhr.

Question fort utile, puisque les radicaux de la Chambre — ceux du Sénat ont toujours approuvé l'opération de la Ruhr — obéissant au mot d'ordre des internationalistes désaprouverent l'occupation, qu'ils tinrent même pour une faute, encore qu'elle eût pour effet de nous assurer d'emblée une sécurité menacée.

Aujourd'hui, pourtant, les temps sont changés: l'occupation de la Ruhr s'est révélée pleinement efficace à tous égards ; de là quelque em-barras chez ceux qui la condamnè-

Quoi qu'il en soit, M. Herriot a répondu avec franchise et sa réponse mérite d'être retenue.

Sa thèse ? M. Herriot n'était pas, au début, partisan de l'occupation de la Ruhr; aujourd'hui, il croit que, cette occupation étant faite, l'intérêt national exige qu'elle produise de bons résultats. Bien plus ; s'il était au pouvoir, il n'évacuerait pas la Ruhr, il chercherait un règlement général, des gages et des sûretés.

Voici d'ailleurs le passage essen-tiel de la réponse M. Herriot : Le terrible d'une affaire comme celle de la Ruhr est qu'une fois engagée on joue le tout pour le tout. Cest une question de vie ou de mort pour le pays. Alors, j'ai dit à mes amis: « Toute agitation ne pourrait que faire du mal à notre pays, sans lui faire aucun bien... Si la Ruhr dele pays. Pensez à lui, ne pensez qu'à

venait un désastre... elle le serait pour ui! Si nous échouons maintenant dans la Runr, c'est la fin de l'espoir des réparations; le contribuable français, déjà accablé, devra tout payer, et ce sera peut-être une crise de régime. »

Retenons ce dernier aveu : si nous quittions la Ruhr l'espoir des réparaons se dissiperait et c'est le contribuable français qui devrait payer!

Tragique vérité, que beaucoup aperçurent depuis longtemps M. Herriot et ses amis la décou-

vrent aujourd'hui. On est tenté de dire : « Il n'est jamais trop tard pour penser saine-

Le débat sur la Ruhr et les décla-

rations de M. Herriot comportent un enseignement.

Désormais, en effet, il n'y a plus suère au Parlement que les interna-tionalistes pour condamner l'occupa-tion de la Ruhr. Or, il faut bien convenir que cette

opération est devenue comme la clef de voûte de notre politique exté-rieure : c'est en fonction de la politi-que de la que de l'occupation que tous les aures problèmes se posent et attendent leur solution.

Dès lors, il n'est pas sans intérêt que la quasi unanimité de l'opinion soutienne le gouvernement de M.

toujours accrue, en face de l'étranger — Allemagne ou Grande-Bretagne, par exemple — quand le Président

Il y aurait beaucoup à épiloguer autour de cette conversion tardive des radicaux de la Chambre à la politique de défense nationale, que les radi-caux du Sénat pratiquèrent, eux, sans défaillance.

Ils ont subi la contagion : ils adhèrent, aujourd'hui, avec plus ou moins de bonne grâce d'ailleurs, à une politique de sauvegarde française :

Entendons-nous: cette année sera sans doute décisive en ce qui concerne les réparations et le problème allemand en général.

Eh bien, il faut que l'œuvre entreprise et poursuivie tout au long de 1923 ne soit pas sans fruit.

le Reich attend des élections législamajorité germanophile.

Voilà une espérance qu'il importe de décevoir!

C'est pourquoi il faut souhaiter que les radicaux de la Chambre, désormais adeptes plus ou moins contraints de l'occupation, renoncent à faire alliance avec les internationalistes qui eux ne poursuivent qu'un objectif: immoler notre pays au profit de la plus grande Allemagne.

Au total, nous appelons de nos vœux une Chambre, plus démocrate si l'on veut que l'actuelle, mais au moins aussi préoccupée des intérêts français.

st-ce impossible? Que non pas! démocrate et français?

Le lieutenant-colonel Reboul qui mène dans le Temps une courageuse campagne destinée à dessiller les yeux volontairement clos, des amis de la « pacifique Allemagne » a pris la parole ces jours derniers afin de mettre, une fois de plus, ses compatriotes en garde contre l'ennemi vaincu mais toujours menaçant.

l'entrée des Français dans la Ruhr.

C'est en véritables triomphateurs que ces soldats, officiers pour la plupart, rentrent en Allemagne fin 1919; incorporés aussitôt dans la Reichswehr, ils gagnent en moins de deux ans l'infime partie de l'opinion publique qui ne partageait pas leurs

A partir de ce moment, on ne compte plus les discours dans lesquels les orateurs développent le thème toujours applaudi de la revanche juste et nécessaire ; c'est Hindenburg qui, le 2 octobre 1922, s'écrie: L'Allemagne ne peut pas rester toujours dans la honte. J'espère, malgré mon âge, voir luire le jour de la délivrance »; c'est Gessler, ministre de la guerre, qui proclame : « A la longue, un peuple ne peut plus supporter ce que nous supportons depuis si longtemps »; c'est Ludendorf qui prêche le retour à « l'esprit d'avant 1914, à l'enthousiasme qui animait l'Allemagne lorsqu'elle fut forcée à la guerre. Un jour viendra, jeunes gens, dit-il, où l'on fera appel à chacun de vous pour reconquérir la liberté de la grande Allemagne ». Enfin le délégué ouvrier de l'Allemagne à la Conférence de Genève avoue: « Le peuple allemand est tombé de haut, mais il n'a pas perdu sa foi dans l'avenir; il espère que bientôt luira pour lui une nouvelle Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en ches

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

# Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3º page - d° -2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

#### Poincaré dans son attitude d'énergie LES ÉVÉNEMENTS vis-à-vis du Reich. Quelle ne sera pas son autorité,

du Conseil français pourra dire : « J'ai derrière moi pour m'approuver et m'encourager, la France entière »?

Mais à quoi bon?

n'est-ce pas l'essentiel?

Or, — pouvons-nous l'oublier ? -

tives françaises l'avènement d'une

N'avons-nous pas sous les yeux le cas du Sénat pour nous montrer qu'on peut être à la fois républicain,

Le désir d'une revanche, en Allemagne, a-t-il dit, ne date pas, comme certains se plaisent à la répéter, de

Dès l'armistice, les hobereaux prussiens, les industriels, les gros agriculteurs s'organisent en un groupe puissant, sinon par le nombre de ses membres, du moins par les ressources financières dont il dispose. Ce nouveau parti réussit, en dépit de la volonté de l'Entente, à maintenir dans la région de la Baltique un veritable « corps expéditionnaire »; il en menace les communistes à l'intérieur et, à l'extérieur, les Alliés sur lesquels s'exerce un perpétuel chan-

Il ne suffit pas que l'Allemagne ait la volonté de recommencer la guerre. En a-t-elle la possibilité matérielle? Oui, répond le lieutenant-colonel Re-

Malgré les clauses formelles du traité de Versailles, l'Allemagne a conservé des effectifs nombreux. En réalité, les 300.000 hommes composant la Reichswehr et la Schupo « gendarmerie mobile », sont des officiers exercés prêts à former des cadres au jour de la mobilisation-les écoles d'officiers d'état-major se multiplient; l'état-major lui-même est reconstitué à Berlin avec les personnalités d'avant-guerre et si l'école de guerre officielle n'est pas rouverte, sept établissements privés, du même genre, fonctionnent actuellement.

Des recherches incessantes sont faites pour perfectionner le matériel de guerre et une centaine de mil-lions de marks-or viennent d'être dépensés pour doter toutes les unités de pistolets mitrailleurs, débitant trente-six cartouches par seconde; ces unités portent d'ailleurs les matricules des anciennes formations impériales « afin d'en faire vivre le souvenir

Innombrables sont les associations d'anciens combattants valides et les sociétés secrètes dont les adhérents s'entraînent sans relâche; on évalue à sept millions le nombre des réservistes que l'Allemagne pourrait lever en cas de consiit. Ce consiit sera provoqué, espère-t-on Outre-Rhin, par rétablissement du service militaire obligatoire.

A nous de veiller, conclut l'orateur, à nous de continuer notre occupation de la Ruhr, de renforcer nos moyens de contrôle, de resserrer nos allian-

Ainsi l'Allemagne s'équipe militairement. Mais que dire de son équipement

industriel et économique? L'Allemagne compfait, en 1913, 324.524 entreprises industrielles. Elle comptait, dans l'industrie, 5.409.546 ouvriers de plus de 16 ans, 1.405.621 ouvrières de plus de 16 ans, 571.006 adolescents des deux sexes; au total 7.836.173 ouvriers et ouvrières.

En 1923, d'après les statistiques établies par l'Inspection du travail, elle compte 339.041 entreprises, 5.783.711 ouvriers de plus de 16 ans, 1.846.947 ouvrières de plus de 16 ans, 584.964 adolescents des deux sexes, au total, 8.215.622 ouvriers et ouvrières.

Sur tous les points, de 1913 à 1923, il v a augmentation.

Pourtant, dans l'intervalle, il y a eu la guerre, il y a eu les pertes en hommes, il y a eu la diminution du territoire.

Nous opposerons ces chiffres à ceux de nos alliés, et aussi, hélas, à ceux de nos compatriotes qui se font les avocats de l'Allemagne défaillante à ses engagements et réfractaire à l'exécution du traité.

Un pays où le nombre des entreprises industrielles a augmenté de 15,000 et le nombre des ouvriers et ouvrières de près de 900.000 n'est pas un pays dépourvu de ressources.

Pour que ce pays puisse se trouver dans la situation monétaire où il se trouve, il faut que son gouvernement et ses dirigeants d'ordre politique et économique aient eux-mêmes organisé l'évasion de ses capitaux et l'effondrement de ses finances publiques. Mais il lui reste son outillage indus-

triel et sa force de production. Si ses revenus se sont évanouis ou s'évanouissent, le capital est là, sur lequel nous pouvons être payés.

Les entreprises allemandes existent, et les ouvriers allemands aussi-A eux de travailler, à elles d'acquitter les dettes de l'Etat allemand.

Et, s'il n'y a plus d'État allemand, si l'empire bismarckien s'est disloqué avec ses finances, c'est aux pays allemands, s'est aux Allemagnes, avec leurs entreprises et leurs ouvriers, de répondre des engagements pris en leur nom et de payer en leur nom.

Les économistes germanophiles d'Angleterre ne nous donneront pas le change sur les capacités et les disponibilités de l'Allemagne. Nous savons lire les statistiques aussi bien qu'eux, et nous leur dirons fermement qu'ils se trompent chaque fois qu'ils affirmeront, contrairement au droit, que l'Allemagne est hors d'état de payer ses dettes.

# INFORMATIONS

# En Allemagne

Berlin et les régions occupées Une note officieuse exprime le regret que, contrairement à l'arrangement conclu à Paris et à Bruxelles, le texte du mémorandum allemand ait été publié en Angleterre. En ce qui concerne les critiques de source française, qui ont été formulées, la note déclare que le gouvernement allemand, en engageant des pourparlers n'avait nullement en vue la discussion d'une solution définitive de la question du Rhin et de la Ruhr, mais une solution provisoire, permettant de créer un « modus vivendi ».

# Les rigueurs de l'état de siège

Le gouvernement du Reich a publié une ordonnance adoucissant les rigueurs de l'état de siège, en ce sens que les journaux frappés d'interdiction, et les personnes arrêtées en vertu de prescriptions de l'état de siège peuvent faire valoir leurs réclamations auprès de la cour de justice pour a protection de la République, et que cette dernière remplacera les tribunaux militaires pour juger des délits dont ils ont à répondre.

#### Les négociations en cours

Le rédacteur diplomatique du Daily Mail » déclare que des événements importants se produiront dans es premiers jours de janvier au sujet des négociations allemandes.

Le journal déclare qu'il n'est pas autorisé à donner d'autres précisions. Le désordre financier

Dans le budget établi par le vernement allemand, aucun crédit n'est prévu pour le paiement des troupes alliées d'occupation.

Le ministre des Finances a déclaré que jamais il ne recourrait à l'infla-La dette flottante du Reich qui

était de 191 trillions de marks n'est

plus que de 97 trillions.

# Dans la Rhur

Le trafic ferroviaire Il a été chargé dans la Ruhr, le 30 décembre, 8.174 wagons de 40 tonnes, dont 3.061 pour le combustible de réparation, 209 pour les produits métallurgiques et 4.904 pour les transports commerciaux, 37 trains de charbon ont été expédiés vers la

Le trafic général des combustibles, dans la semaine du 25 au 30 décembre, a été de 606.510 tonnes-

### Missionnaires capturés par des bandits chinois

On annonce que des missionnaires de la confrérie luthérienne ont été faits prisonniers par des bandits à Tsao-Yang, dans la province de Hu-

M. et Mme Hoff auraient été blessés et Mme Kilen capturée.

Suivant certains messages, trois missionnaires auraient été tués par le célèbre chef de bandits Lao-Yang-Yen.

# En Irlande

L'année qui vient de s'écouler a couronné les efforts faits par le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande pour ramener la paix dans la Verte

La majorité des rebelles ont, en effet, déposé leurs armes et sont retournés à leurs anciennes occupations. Les ministres, sénateurs et députés peuvent sortir sans qu'il soit besoin de les accompagner, et les nuits se passent sans que les Irlandais soient réveillés par des coups de

## La Pologne et la Petite Entente

La Pologne n'adhérera point d'une façon formelle à la Petite-Entente. Telle est la déclaration qui vient d'être faite ici d'une facon semi-officieuse. Mais le gouvernement polonais est disposé à collaborer avec les Etats slaves pour appliquer les gran-des lignes de la politique esquissée à Gênes et à Genève.

## La crise grecque

Le cabinet grec a décidé de démis-sionner après que la première réunion de l'Assemblée nationale aura eu lieu. La nouvelle que le prince Sixte de Bourbon est aspirant au trône de Grèce, a causé une surprise générale. Dans les milieux officiels, on déclare ne rien savoir à ce sujet.

La présidence de la République hellénique

Certains milieux politiques auraient demandé à Sir Basil Zaharoff d'accepter la présidence de la République hellénique. On prétend qu'il aurrait accepté

## Un incident

en principe.

La baronne de Cartier de Marchienne, femme de l'ambassadeur de Belgique à Washington, avait envoyé, il y a quelques jours, une let-tre à la Maison-Blanche, pour annoncer qu'elle ne consentait pas à avoir à ses côtés, au grand dîner diplomatique, M. von Wiedfeldt, ambassadeur d'Allemagne.

Cette lettre a produit son effet, car M. von Wiedfeldt a été prié d'offrir son bras à Mme Hanihara, femme de

l'ambassadeur du Japon. Les relations entre les ambassadeurs de la Belgique et d'Allemagne sont des plus tendues.

# Mort du général Buat

Le général Buat, chef d'état-major général de l'armée est décédé à Paris, dans la clinique où il avait été opéré

de l'appendicite.

11 Chait né le 17 septembre 1868, à Chairmann de la 17 septembre 1868, à chairmann de la 1868. rendu à la maison de santé où est de-cédé le général Buat, et en présence du maréchal Pétain, a déposé sur le lit funèbre les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur.

# Lenouveauchefd'état-major

On annonce que c'est le général Debeney, membre du Conseil supérieur de la guerre, directeur de l'école de guerre, qui serait appelé à succéder au général Buat comme chef d'état-major général de l'armée.

# On aurait découvert

des vestiges du « Dixmude » Un lambeau de soie imperméabilisée que le capitaine Joubert, attaché naval, aurait reconnu pour le fragment d'une enveloppe de ballonnet stabilisateur a été trouvé sur un arbre, dans une propriété située près de Sciacca, à 2 kilomètres de la plage. On confirme que, le 26 décembre,

des mariniers de Sciacca ont ramené dans leur filet un fil de fer d'une longueur de 4 mètres, muni à une extrémité d'une prise de contact électri-On a fait remettre aussitôt au ca-

pitaine Joubert le fil de fer qu'on suppose avoir appartenu à l'appareil-lage radiotélégraphique du « Dixmude ».

## Les obsèques du

commandant du « Dixmude » Lundi, l'Italie, à Palerme, a fait d'émouvantes obsèques au commandant Duplessis de Grenedan. Les honneurs militaires ont été rendus-

# Mort du député Noblemaire M. Noblemaire, député des Hautes-Alpes, est décédé à Paris, à l'âge de

Vers une hausse du franc Dans les cercles financiers on affirme qu'il convient de s'attendre à une hausse subite et importante du franc français en raison de la situa-

tion financière de notre pays.

# Contre la vie chère

M. Poincaré, président du Con-seil, a reçu, lundi après-midi, M. Klotz, président de la sous-commission de la vie chère, qui lui a soumis diverses suggestions financières, juridiques et économiques, que le président du Conseil va mettre d'ur-

gence à l'étude. Il aura, à leur sujet, un nouvel entretien avec M. Klotz, dès la rentrée des Chambres.

UNE DÉCLARATION TRÈS NETTE DE M. DELPORT M. Delport nous prie d'insérer la

déclaration suivante :

« moi... »

« De divers côtés on déclare que « je suis candidat à l'élection sénato-

« Je déclare très nettement que je n'ai jamais eu cette intention. « Il n'y a pas lutte pour le scrutin

de dimanche : j'estimerai déplorable de permettre une manœuvre qui ne favoriserait que les pêcheurs en « eau trouble.

« Je répète avec énergie : Je ne

suis pas candidat et je prie instam-

ment les électeurs de ne pas perdre leur suffrage en votant pour Louis DELPORT. Député.

TRAINS SUPPLEMENTAIRES A l'occasion des élections sénato-riales du 6 janvier 1924, le train de marchandises no 5131 partant de Li-bos à 5 h. 55 du matin comportera deux voitures supplémentaires à voyageurs pour permettre aux délégués sénatoriaux de se rendre à Cahors ce jour-là. Le train en question arrivera à Cahors à 8 h. 45 du matin.

Un autre train spécial partira de Cahors à 13 h. 11 pour la direction de

Les trains de la veille seront ren-

# AVIS

A l'occasion des élections sénatoriales, beaucoup de délégués passeront à Cahors la nuit du samedi 5 à dimanche 6 janvier.

Les personnes qui désirent louer une ou plusieurs chambres, pour cette nuit, sont priées de donner leur nom et leur adresse à la Mairie, au Secrétariat général ou au bureau de Police.

# **>** Autour du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Cahors a voulu clôturer l'année par la séance au cours de laquelle il vote le budget de la ville qui atteint le chiffre respectable de 1.100.000 fr. environ. A vrai dire, ce chiffre n'est pas

d'avant-guerre s'élevait à plus de 500.000 francs. Tout a augmenté, tout augmente, c'est bien le moins qu'un budget ne diminue pas. Le contribuable, seul, se plaint. De quoi ne se plaint pas le contribua-

exagéré, si l'on songe que le budget

Eh bien, pour une fois, nous allons donner tort au contribuable cadurcien, et nous n'approuverons pas ses doléances s'il a le mauvais goût d'en élever au sujet de l'emprunt que le Conseil municipal a émis dans sa réunion du 31 décembre

Ainsi qu'il le lira dans le compte rendu de la séance, le contribuable cadurcien constatera que son Conseil municipal a voté à l'unanimité un emprunt de 300.000 francs, ce qui tout naturellement, va obliger le percepteur de mettre une rallonge à la feuille d'impôts qu'il enverra.

« Encore quelques centimes de plus », gémira le contribuable. Eh! oui, brave ami, c'est 13 centimes de plus qu'il faudra payer.

— « Et vous ne protestez pas », nous dira-t-il. — « Eh! non! » répondrons-nous. Comme nous le disons ci-dessus, pour une fois, nous approuvons ces centimes additionnels, parce qu'ils

sont destinés à la mise en état du service des eaux à Cahors. S'il est vrai que grâce à ces 300.000 francs ajoutés aux 450.000 que la ville a, en réserve, dans sa caisse, Cahors doit être, à l'avenir, pourvu d'eau l'été malgré la sécheresse, et l'hiver, malgré la crue du Lot; s'il est vrai que nous ne connaîtrons plus les longues stations, arrosoirs en mains, devant les bornes-fontaines qui ne coulent pas ; s'il est vrai que les Cadurciens, en rentrant à la maison, ne verront plus les mines renfrognées des ménagères qui, faute d'eau, n'ont pu faire la soupe; eh bien, 300.000 frne peuvent pas être refusés, 13 centimes additionnels doivent être accep-

tés presque joyeusement Ces jours-ci, il y a à peine une semaine, nous avons été sur le point de manquer d'eau, à cause de la crue du

On avouera qu'en cette saison, alors que les sources coulent à pleins bords, inondent prés et champs, il est pénible de ne pas voir sortir une goutte d'eau du robinet.

Eh bien, avec les 300.000 francs que le Conseil municipal a votés, sécheresse et crue ne sont plus à craindre. L'alimentation de la ville en eau potable sera assurée.

C'est, au moins, la promesse qui est faite par les compétents en la matière. Il faut bien espérer que cette promesse sera tenue, qu'on n'aura pas pour l'eau des mécomptes comme pour l'éclairage électrique.

Eh! sans doute, 13 centimes additionnels, c'est un bien vilain cadeau, de mauvaises étrennes, dira-t-on: mais si nous avons de l'eau à volonté, ne sera-ce pas une compensation agréable

Des contribuables diront certainement : « Mais, au lieu de créer de nouveaux impôts, ne pouvait-on pas rechercher si quelques économies étaient possibles à réaliser dans les dépenses qui sont faites? »

Peut-être ces contribuables n'ont pas tout à fait tort de faire cette observation. Mais il faut assurer le service de l'eau en ville : que cela se fasse le plus tôt et le mieux possible, et c'est l'essentiel.

LOUIS BONNET.

#### Vote de nos Députés

Sur le renvoi à la Commission des amendements de la proposition de loi tendant à modifier la loi sur les élections des députés, nos députés ont voté:

Pour: MM. Delport, Delmas. Contre: M. le prince Murat. La Chambre a adopté par 283 voix

#### Rectification de votes

L'Officiel publie la rectification de votes suivante:

« Sur le contre-projet tendant au maintien du nombre des députés (626), MM. Delport et Delmas, portés comme ayant voté « pour » décla-rent avoir voulu voter « contre ».

#### Magistrature

Au tableau d'avancement de la magistrature, pour l'année 1924, nous relevons les noms suivants : MM. André, Langlade, Touzet, conseillers à la Cour d'Appel d'Agen;

Pour président de 3º classe: M. Gri- | chambres d'agriculture. sident du Tribunal Civil de M. Mage, juge d'instruction à Cahors; pour procureur de 3º classe : M. Belvèze, procureur à Cahors; pour juge suppléant : M. Sauvêtre, juge suppléant (rétribué) à Figeac. Nos félicitations.

# Légion d'honneur

M. Derode, chef de bataillon au 7º d'infanterie, est promu officier de la Légion d'honneur. Nos félicitations. Dans la promotion de la Légion d'honneur nous relevons la nomination au grade de chévalier de la Légion d'honneur, de M. Villotte, président du Tribunal Civil de Brive, ancien procureur de la République à Cahors. En outre, M. Villotte est inscrit au tableau d'avancement de la magistra-

ture, comme président de 2° classe. Nos félicitations.

# Armée de réserve

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur les officiers de réserve dont les noms suivent :

MM. Romeu, lieutenant, ancien capitaine de la Cie des sapeurs-pompiers de Cahors; Bruch, Touquas, Cossez, lieutenants au 7°; Huard, capitaine au 9º d'infanterie.

Nous adressons nos félicitations aux nouveaux chevaliers parmi lesquels nous sommes heureux de relever le nom de M. Huard, le sympathique avoué et conseiller municipal de

# Finances

Par arrêté du Directeur de la Comptabilité publique en date du 29 décembre 1923, M. Salgues, commis ordinaire de la Trésorerie générale du Lot, est promu à la 4º classe, à compter du 1er novembre 1923. Nos félicitations.

# Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Emile Blanchès, médecin de marine, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Bordeaux. Il a été reçu avec mention très bien et félicitations du

Nous adressons au jeune docteur qui est un ancien élève du lycée Gambetta et le fils du si sympathique M. Blanchès, ancien propriétaire de l'Hôtel du Midi, à Cahors, nos vives félicitations.

# Perception

Notre excellent compatriote M. Blanc, percepteur à Barenton est élevé à la 1re classe et nommé à St-Sévère (Indre). Nos félicitations à M. Blanc.

# Police

M. Laur, agent de police, est nommé garde-champêtre. Nos félicitaPalmes académiques

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Crassous, ancien chef de musique au 7° d'infanterie vient d'être nommé officier d'académie. Nos félicitations.

#### Poids et mesures

Par arrêté préfectoral il est décidé qu'une vérification des poids et mesures et instruments de pesage aura lieu en 1924 dans le département du

#### Commissariat de police

Nous sommes heureux de relever, parmi les commissaires de police de ° classe promus sur place à la classe exceptionnelle le nom de notre compatriote M. Raoul Caillou, Commissaire de police à Laval, précédemment à Cahors, où il a laissé et où h compte de vives sympathies.

Nous adressons à M. Caillou nos bien sincères félicitations.

#### Gendarmerie

Sont décorés de la Médaille miliaire, les gendarmes de la 17º Légion dont les noms suivent :

Sarda, Vidal, Besombes, Carretier, Bertrand, Conord, Boutonnier, Duran, Roumieu, Pagès, Vaissié, Fadeville, Fignac, Alazard, Cabourdin, chefs de brigade.

Save, Garrigues, Dijeaux, Maupome, Lamolle, Fadal, Pucheu, Estève, Casse, gendarmes. Félicitations.

## Cour régionale des pensions

La Cour régionale des pensions d'Agen est composée pour l'année 1924 des membres suivants : Président: M. Ducasse, président de chambre; membres de ladite Cour: MM. Ramon et Langlade, conseillers.

#### Tribunal des pensions Est nommé membre du tribunal

départemental des pensions de Cahors, M. le docteur Besse. Sont nommés membres suppléants; MM. les docteurs Gélis et Malbec.

#### Les Chambres d'agriculture

La Chambre des députés ayant ratifié le texte adopté par le Sénat dans sa séance du 19 décembre, la loi sur les Chambres d'agriculture est désormais définitive.

La loi confère ainsi aux agricur teurs la représentation professionnelle qu'ils attendaient depuis si longtemps. On sait qu'elle prévoit à la fois des chambres départementales et des chambres régionales. Elle maintient les offices agricoles.

Un règlement d'administration publique, qui interviendra dans les trois mois, déterminera les conditions de son application. C'est dans l'année qui suivra la publication de ce règlement qu'il sera procédé pour la première fois à l'élection des

# Clôture de la chasse

Ainsi que nous l'avons annoncé, la chasse sera close dans le Lot le 13 janvier. En ce qui concerne la chasse du gibier d'eau, la clôture est fixée au 31 mars.

La chasse à tir de la bécasse et de la palombe est autorisée du 1er au 31 mars 1924.

# Cahors la nuit!

Père Noël n'a pas gâté notre région : il a Père Noël n'a pas gâté notre région: il a peut-être apporté beaucoup de friandises, garni de cadeaux un très grand nombre de souliers et de bottes, mais il n'a pas daigné nous envoyer le beau temps.

C'était, pourtant, le seul cadeau qui eût fait plaisir à tout le monde. Un beau soleil, en cette saison, serait le bienvenu.

Mais le beabeur n'est iamais complet:

Mais le bonheur n'est jamais complet : la pluie, le vent, la boue, voilà le lot que Noël nous a réservé.

Nous pensions que St-Sylvestre corri-gerait tout cela et que le 1er de l'An nous apporterait, pour étrennes, des rayons de soleil. Le 1er de l'An, comme Noël, est arrivé avec la pluie.

Les rues - voyez la rue de la Banque, pour ne citer que celle-là, — sont imprati-cables: il faut bien reconnaître, en toute justice, que par ce temps où, le soir, on ne mettrait pas, comme l'on dit, un chien de-hors, il est très difficile de tenir les rues dans un état de propreté parfaite. Mais, il suffirait que le nécessaire fût fait.

Car ce n'est pas durant la journée que les Cadurciens sont le plus empêtrés dans la boue, et tombent dans les flaques d'eau, mares profondes où canards et oies pourraient barboter; dans la journée, les Ca-durciens y voient encore assez clair pour éviter la plupart de ces mares. Mais, c'est le soir venu, quand tous les

becs de gaz ne daignent pas projeter leur lueur pâlote sur la chaussée que la circulation est pénible.

Mais c'est surtout la nuit, quand les becs
de gaz sont complètement éteints, que l'on doit plaindre les malheureux qui, soit appelés par le travail, soit obligés d'aller

chercher un médecin, ont à parcourir les rues de la ville. C'est le risque à chaque pas de s'effondrer. En vérité, les habitants de Cahors méritent d'être mieux traités. Sans doute, tous ne sortent pas pendant la nuit, mais il y

en a beaucoup, malheureusement pour ceux-là, qui sont victimes du manque total Il semble qu'on pourrait bien, en cette

saison de pluies continuelles, laisser les becs de gaz éclairer jusqu'au petit jour. Dépense somptuaire ? Non! demandez-le aux employés de chemins de fer, aux voyageurs qui se rendent à la gare, à tous ceux qui sont appelés, la nuit, à sortir de la

Il y en a qui, peut-être, en cette période de frimas, n'ont jamais connu ces incon-vénients. Peut-être ce sont ceux-là qui règlementent, qui rognent l'éclairage des rues. Mais, somme toute, cet éclairage des rues, ce sont bien les contribuables qui le paient ?

# LOUIS BONNET.

# Obsèques

Mardi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Charles Delport, propriétaire à Cahors, décédé subitement à l'âge de 50 ans.

Cette mort que rien ne faisait prévoir a vivement ému les nombreux

amis que M. Charles Delport et sa fa-

mille comptent dans notre ville. Une foule considérable a suivi le char funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Charles Delport, à son fils M. le Docteur Delport, à son frère, M. Louis Delport, député, à toute la famille. nos bien sincères condoléances.

#### Conseil municipal

Séance du 31 décembre 1923 Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni lundi soir, sous la présidence de M. de Monzie, Maire.

La séance est ouverte à 9 heures. M. le Maire indique au Conseil qu'il à recu divers dons pour l'embellissement de l'Hôtel de Ville, notamment 2 tableaux marines de Mlle Nielka, l'excellente cantatrice qui, le 16 décembre, chanta au cours de la soirée de gala, au théâtre de Cahors.

M. le Maire adresse des remerciements aux généreux donateurs.

M. Gélis se fait l'écho des plaintes des commerçants et de la population au sujet des pannes d'éclairage électrique qui, depuis quelque temps, se produisent chaque soir. On pensait, dit-il, que grâce à l'Usine de Mercuès, l'éclairage électrique serait assuré de façon parfaite dans notre ville. Or, il n'en est rien. On prétend que c'est la faute à la crue des eaux, mais M. Gélis demande si on ne peut rien faire pour assurer, soit par temps de crue, soit par temps des basses eaux, l'éclairage de la ville, car le manque de lumière porte un réel préjudice

aux commerçants de Cahors. M. de Monzie s'associe, au nom de la municipalité et du Conseil municipal, aux observations de M. Gélis. L'éclairage est défectueux, et cela provient de malfaçons dans les machines. La Compagnie va faire installer une machine de secours, car il est certain que la situation provoquée par le mauvais éclairage actuel doit cesser.

« Qu'arriverait - il, demande M. Huart, si la ville était éclairée à l'électricité? La situation actuelle a

M. Tassart déclare que la Compagnie a fait installer une machine supplémentaire de 700 chevaux.

Renvoyée à la Commission des finances, une demande de subvention formée par la ville de Thann pour l'érection d'un monument aux Morts de la guerre.

Renvoyée à la Commission des travaux publics, une demande de M. Trottier, tendant à la location d'une annexe à l'abattoir.

Avis favorable est donné pour l'acceptation du legs de 2.000 francs fait à l'Hospice de Cahors par M. Emile Avis favorable est donné à plusieurs

demandes d'admission dans divers sanatoria formées par des malades. Les membres du Conseil directeur de la Caisse d'Enargne sont radus Le Conseil approuve l'état des cotes irrecouvrables qui s'élève à la

somme de 4487 fr. M. Huart propose de voter une subvention de 300 fr. en faveur du V. S. C. Adopté.

Il propose également d'élever de 1.200 à 2.000 fr. la subvention en faveur de l'excellente et dévouée fanfare municipale l'Avenir Cadurcien. Adopté.

M. Holzer propose de voter une somme de 100 francs pour part de la Ville à la souscription ouverte par la ville de Castres pour l'érection d'un monument à Jean Jaurès. Adopté.

Il propose de voter une somme de 600 francs pour primes à allouer aux agents de police; une somme de 300 francs pour indemnités d'habillement aux mêmes agents et, en outre de leur fournir une pèlerine caoutchoutée et un ceinturon. Adopté.

M. Gibert propose d'augmenter le traitement des employés communaux de façon que ce traitement soit de 4.000 francs, de fixer à 20 francs l'indemnité allouée par enfant, de ramener à 60 ans la retraite, en tenant compte des années de service militaire. L'augmentation accordée nécessitera un crédit de 300.000 fr. Adopté.

Avis favorable est donné à des demandes de scutiens de famille. M. Tassart donne communication

des divers budgets. Budget du lycée de jeunes filles : 93.322 fr. en recettes et en dépenses.

Budget de l'Hospice : 651.626 fr. 50 en recettes et en dépenses. Adopté. A cette occasion, M. le Maire tient à signaler au Conseil l'excellente ges-

tion de l'hôpital-hospice et à adresser

ses vives félicitations à M. Manhiabal dont le dévouement, l'activité sont si appréciés. Budget du Bureau de bienfaisance: 54.617 fr. 25 en recettes et en dépen-

ses. Adopté. Budget du Bureau d'assistance: recettes: 115.723 fr.; dépenses:

113.249 fr. Adopté. M. Tassart fait connaître au Conseil que le projet Féron pour la réfection du service des eaux fixe à 750.000 francs le total de la dépense.

Actuellement, la ville dispose de 450.000 francs, mais il manque 300.000 francs. M. Tassart propose de voter un emprunt de 300.000 francs. Adopté-Le budget de la ville est ensuite

L'ordre du jour est épuisé : M. de Monzie adresse ses meilleurs vœux de bonne année à ses collègues, au public et la séance est levée.

#### Magasins de tabacs de Cahors M. de Monzie, sénateur, vient de recevoir la lettre suivante de M. le

Directeur Général des Manufactures de l'Etat.

Paris, le 22 décembre 1923. Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu, par lettre du 4 décembre courant, appeler mon attention sur une nouvelle réclamation formulée par des ouvriers du Magasin de Cahors, occupés à la fabrication de la nicotine, en vue d'ob-

1º une augmentation de Ieurs sa-

2° leur assimilation aux ouvriers

des Manufactures. J'ai l'honneur de vous faire connaître que pour tenir compte des travaux spéciaux auxquels sont astreints les ouvriers du Magasin de Cahors employés à la fabrication de la nicotine, l'Administration a décidé d'accorder, à ce Personnel, les salaires suivants qui auront leur effet à compter du 1 janvier 1924.

Lavage méthodique : chefs de batterie: 2 fr. l'heure, soit 16 francs par jour; aides: 1 fr. 88 l'heure, soit 15 fr. 04 par jour.

Concentration, préparation des extraits titrés, surveillance des appareils à pétrole : 2 fr. 13 l'heure, soit 17 fr. 04 par jour. Remplissage des bidons: 1 fr. 88

l'heure, soit 15 fr. 04 par jour. Surveillance et entretien des appareils électriques: 2 fr. 25 l'heure,

soit 18 francs par jour. D'autre part, l'assimilation de ce personnel à celui des ouvriers titulaires des Manufactures ne pourrait que lui être préjudiciable attendu qu'elle entraînerait obligatoirement, son remplacement par un personnel recruté exclusivement au titre mili-

J'ajouterai que l'Administration a mis à l'étude diverses installations de nature à améliorer les conditions d'hygiène. Veuillez agréer, M. le Ministre,

l'assurance de mon respectueux dévouement. Le Directeur général, Signé: Illisisible.

## A qui le portefeuille?

M. Boissières. entreposeur des P. T. T. à la Gare de Cahors, a trouvé sur le quai de la Gare un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers

M. Boissières tient le portefeuille & la disposition de la personne qui l'a

Nos félicitations à M. Boissières dont on ne compte plus les actes de

## Lacération d'affiches

Dimanche soir, vers 4 h. 1/2, un passant s'arrêtait devant un panneau placé devant le Magasin du Printemps, rue Maréchal Foch, et portant réclame pour le cinéma du Palais des Fêtes. Le panneau-réclame annoncait en représentation : « le Sixième Commandement. »

Le passant eut un mouvement de cuere: « On insulte la religion », s'écria-t-il, et il se précipita sur l'affiche qu'il lacéra et sur le panneau dont il cassa à coups de pied les montants en bois.

M. Caumer, directeur et des employés du « Printemps » arrêtèrent ce bizarre manifestant et informèrent le Commissaire de police qui arriva sur les lieux. Interrogé, le manifestant déclara

avoir voulu protester contre ce film. Or, tous ceux qui ont vu ce film affirment qu'il n'est pas antireligieux: au contraire, même.

Le jeune vicomte a déclaré ignorer ce détail et a fait des excuses. Mais pour lacération d'affiche et pour scandale sur la voie publique, M. le Commissaire lui a dressé pro-

La vente au déballage Dans notre numéro du 28 décembre, nous avons reproduit un entrefilet publié par notre confrère parisien « Paris-Soir » relatif à la « Ven-

te au déballage. » Cet article indiquait que le Gouvernement, sur la plainte de nombreux commerçants, avait déposé un projet de loi pour règlementer ou plutôt pour corriger la loi actuelle régis-

sant la vente au déballage. Notre confrère parisien terminait cet entrefilet par la phrase suivante : Camelots qui, en contrebande, vendez des chemises, des cravates. des chaussettes, des bas de soie, dépêchez-

vous d'écouler vos stocks! » Cette phrase a choqué l'excellent président des marchands forains de Cahors qui nous demande des éclaircissements...

Nous ne savons pas si notre confrère parisien les lui fournira, mais si M. Deltheil examinait bien l'entrefilet. il verrait que celui-ci est tout en faveur des commercants et des marchands forains, car il signale un projet de loi dont le but est de défen-

dre leurs intérêts. L'excellent Président des forains n'ignore pas, en effet, que les commercants « et les forains qui exercent d'une façon habituelle » sont parfois victimes de débrouillards concurrents qui ne sont marchands que par occasion.

Une fois de plus, et il est facile de le constater, l'entrefilet de « Paris-Soir » que nous avons reproduit mentionne et approuve un projet de loi tout en faveur des commercants et « forains qui exercent d'une façon habituelle. »

# Avis

L'Assemblée générale des Sociétaires de la Boulangerie Coopérative du P.O. est fixée au 10 janvier, salle du Conseil.

Présence indispensable.

AVIS Le Syndicat des Patrons Coiffeurs de la ville de Cahors, dans sa séance du 28 décembre 1922, a décidé à l'unanimité, vu le coût de la vie, de porter les prix du travail comme suit: partir du 1er janvier 1924, barbe, 0 fr. 75; taille de cheveux, 1 fr. 50. N. B. — Tous les autres prix du service seront affichés dans les sa

> Le secrétaire, A. LAUR.

# Warché du travall

La situation du marché du travail pendant la semaine du 17 au 22 décembre 1925, dans le Lot, a été la

lons de coiffure.

Nombre de placements locaux à demeure: 10 hommes.

Interlocaux: 7 homme, 6 femmes. En extra: 1 homme, 2 femmes. Demande d'emploi non satisfaite:

Offres d'emploi non satisfaites 12 hommes, 9 femmes.

## Chronique des Théâtres THEATRE DE CAHORS

LES SURPRISES DU DIVORCE La Grande Tournée Albert Chartier nous promet pour lundi 7 Janvier 1924 une représentation des « Surprises du Divorce » ce légendaire succès du Vaudeville, qui reste le chef-d'œu-

# Tournée Ch. Baret

vre du genre, c'est le plus drôle de

tous, aussi les salles combles conti-

LE TRAITE D'AUTEUIL de Louis Verneuil

nuent à aller l'applaudir.

Chaque comédie nouvelle de M. Louis Verneuil est attendue avec curiosité par tous les amateurs de bon théâtre, car c'est toujours une histoire gracieuse et spirituelle, amu-

sante et légère, qui nous est racontée. Le fécond auteur dramatique a rarement trouvé un sujet plus frais, plus délicat que celui du Traité d'Auteuil, que les Tournées Ch. Baret viendront nous donner le mardi 15 janvier au Théâtre Municipal.

## PALAIS DES FÉTES

VENDREDI 4 Janvier

Grande Soirée de Gala Avec le concours de M. FRÉJA VILLE Baryton au Théâtre du Capitole de Toulouse 1er prix du Conservatoire de Paris

AU PROGRAMME LES HOMMES NOUVEAUX de Claude Farrère

Grand film hors série Le lumbago, comique (2 parties). Actualité.

# CHRONIQUE SPORTIVE

ORCHESTRE

Foot-ball Rugby CHAMPIONNAT DU 30 DÉCEMBRE 1923

Aviron Cadurcien (I) bat U. S. Montréjeau (I) par 10 à 3 (deux essais, deux buts à un essai). Ce sont incontestablement deux belles équipes qui se sont combattues dimanche dernier au stade, et quel dommage que le soleil ait refusé son concours à cette rencontre. A midi en effet, la pluie, l'horrible pluie qui sévit sur rotre région depuis des jours et des semaines, est apparue

de nouveau, retenant chez eux bon

nombre de spectateurs et surtout de spectatrices.

Le match s'est déroulé néanmoins devant un public assez nombreux. A 2 h. 30, les deux équipes entrent sur le terrain, très applaudies. A Montréjeau le coup d'envoi, et aussi-tôt le jeu s'installe dans les 22 Cadurciens; nos hommes en effet semblent hésitants et nerveux. Quand donc se débarrasseront-ils de cette inquiétude du début qui depuis long-

temps devrait être écartée ? Sur un coup de pied de dégagement Cahors remonte et dès lors le jeu mené à vive allure va en première mi-temps se transporter d'un camp à l'autre, avec une légère supériorité

toutefois pour le 15 Avironnais. Les mêlées s'égalisent; les touches aussi, mais on constate cependant que certaines combinaisons s'ébauchent du côté local et que les visiteurs ne « jouent » pas autant que les nôtres. Après une mêlée, le ballon est happé par l'ouverture qui passe un ou deux adversaires, transmet à un centre qui au moment voulu, avec une science remarquable sert l'ailier qui s'effondre en « terre promise »

mais en coin. Le but semble impossible; un magistral coup de botte relève l'ustensile qui franchit les deux poteaux: Cahors 5, Montréjeau, 0.

A la 2º mi-temps, les visiteurs semblent redoubler d'énergie, et pendant quelques minutes le jeu devient plus vite, les plaquages plus secs, sans brutalités néanmoins. Montréjeau bénéficie de coups francs très nombreux qui, des tribunes, ne paraissent pas toujours justifiés, les bleus remontent ainsi jusqu'aux 50 mètres et finissent par envahir le camp blanc. Sur une touche plus ou moins correctement faite et dirigée, Montréjeau marque un essai très applaudi-Il n'est pas transformé. Cahors redouble ses efforts. Les

huit avants remontent en trombe, enfoncent en mêlée et après un cafouillage et une série de passes l'ouverture va marquer pour son camp le deuxième essai entre les poteaux. Le but facile est atteint.

Dix minutes de jeu où nos hommes dominent et c'est la fin. Cahors bat Montréjeau par 10 à 3.

Mntréjeau possède une équipe vaillante et redoutable, à la hauteur de

sa vieille et légitime réputation. Un demi de melée très actif, des troisièmes lignes et des avants puissants et qui donnent avec cœur et avec science. Leur cavalerie est vite; elle fonce bien et judicieusement, malgré que certain centre soit parfois personnel La grande qualité de ce club me paraît être surtout une sportivité loyale à laquelle il est juste de rendre hom-

L'arbitrage, diversement apprécié, fut particulièrement sévère aux nôtres. Le méritèrent-ils ?...

Nous n'avons pas ici la prétention de le discuter. Constatons simplement que Cahors sortit victorieux d'une épreuve serieuse, et le mérite des nôtres doit donc être doublement louangé.

# Livraison des Tabacs

-<>P<-

Tableau des dates de livraison pour les Commissions

I. Wagasin de Cahors Echantillons, 22 janvier. Porte-graines, 24 janvier.

CONTRÔLE DE CULTURE DE CAHDRS Cremps, 24 janvier. Fontanes, 24 janvier. Laburgade, 25 janvier. Lalbenque, 25 janvier. Montdoumerc, 25 janvier. Aujols, 25 janvier. Cieurac, 25 janvier. Larroque-des-Arcs, 25 et 26 janvier, Lamadeleine, 26 et 28 janvier, Valroufié, 28 et 29 janvier, Varroune, 28 et 29 janvier. Francoulès, 29 janvier. Vers-Major, 29 et 30 janvier. Vers-Minor, 31 janvier. Cours, 31 janvier.

Cras, 31 janvier. 2º Commission Flaugnac, 24 janvier.
Pern, 25 et 26 janvier.
St-Paul-Labouffie, 26 janvier.
Castelnau-Montratier, 26 janvier. Bouziès, 26 et 28 janvier. Esclauzels, 28 janvier. Arcambal-Pasturat, 28 et 29 janvier, Arcambal-Pasturat, 28 et 29 janvier, St-Cernin, 29 janvier.
St-Martin-de-Vers, 29 janvier.
Sabadel-Lauzès, 29 et 30 janvier.
Lentillac-Lauzès, 30 et 31 janvier.
Lauzès, 31 janvier.
Arcambal-Major, 31 janvier et 1°, 2 février.

3° Commission

3° Commission
St-Géry, 24, 25 et 26 janvier.
Cahors-Nord, 28 et 29 janvier,
L'Hospitalet, 30 janvier.
La Mortet, 20 janvier. Le Montat, 30 janvier. Cahors-Bégoux, 31 janvier et 1er février. Sénaillac, 2 février. Caniac, 2 février,

CONTRÔLE PRINCIPAL DE CAHORS Douelle, 1er et 2 février. St-Vincent-Rive-d'Olt, 4 février. Castelfranc, 4 février, Les Junies, 4 février. St-Médard, 4 février. Lagardelle, 4 février. Anglars-Juillac, 5 février. Bélaye, 5 février. St-Denis-Catus, 6 février, Calamane, 6 février, Nuzéjouls, 6 et 7 février. Catus, 7 février. Maxou, 7 février. Boissières, 8 février. Cézac, 8 février. Montcuq, 9 février. St-Laurent-Lolmie, 9 février. St-Cyprien, 9 février, Lascabanes, 9 février. Ste-Alauzie, 9 février.

Caillac, 8 et 9 février. Mercuès, 9 et 11 février. Luzech, 11 février, Crayssac, 11 février. Albas, 12 février. Parnac, 12 février. 3º Commission 3º Commission
Grézels, 4 février,
Puy-l'Evêque, 4 février,
Prayssac, 6 et 7 février.
Pescadoires, 7 février.
Labastide-Marnhac, 7 et 8 février.
Cahors-Cabessut, 8, 9 et 11 février.

Pradines, 4, 5, 6 et 7 février,

Espère, 7 et 8 février,

CONTRÔLE DE CULTURE DE CAJARC 1re Commission Crégols, 11 février.
Tour-de-Faure, 12, 13 et 14 février.
St-Cirq-Lapopie, 14 et 15 février.
Concots, 15 février. Calvignac, 16 et 18 février.
Puyjourdes, 18 février.
St-Jean-de-Laur, 18 février,
Cadrieu, 18 février.
Cajarc, 18, 19 et 20 février.

St-Chels, 20 et 21 février. Sauliac, 21 et 22 février. 2ª Commission Béduer, 13 février. Boussac, 13 février. Espagnac-Ste-Eulalie, 13 et 14 février. Brengues, 14 et 15 février. Maroilhac, 15, 16 et 18 février, Lugagnac, 19 février, Berganty, 19 et 20 février. Limogne, 20 février. St-Sulpice, 20 février.

3° Commission Cabrerets, 11 et 12 février, Gréalou, 13 février. Carayac, 13 février. Frontenac, 13 février. Montbrun, 14 février. St-Pierre-Toirac, 14 et 15 février. Larroque-Toirac, 15 février. Cénevières, 16 et 17 février. St-Martin-Labouval, 18, 19 et 20 février. Larnagol, 20, 21 et 22 février.

#### II. Magasin de Souillac Echantillon, 15 janvier. Porte-graines, 17 janvier. CONTRÔLE PRINCIPAL DE SOUILLAG

Floirac, 17 janvier. Montvalent, 17 janvier. Cuzance, 18 janvier. Martel, 18 janvier. Baladou, 18 et 19 janvier. St-Sozi, 19 janvier. Meyronne, 19 et 21 janvier. Lacave, 21 janvier. Creysse, 21 et 22 janvier. Vayrae, 22 janvier. Bétaille, 22 janvier. Condat, 22 janvier.
Strenquels, 22 janvier.
St-Denis-Martel, 23 janvier.
Saint-Michel-Loubéjou, 23 janvier.
Prudhomat, 23 et 24 janvier. Bretenoux, 24 janvier. Loubressac, 24 janvier. St-Céré, 24 janvier. Durbans, 24 et 25 janvier. Reilhac, 25 janvier. Flaujac-gare, 25 janvier. Sonac, 25 janvier. St-Simon, 25 janvier.
Espédaillac, 25 janvier.
Livernon, 25 janvier.
Grèzes, 25 janvier.
Lissac, 26 janvier. Lachapelle-Auzac, 26 janvier. Lachapelle-Auzac, 26 janvier. Le Roc (Bourg), 26 et 28 janvier. Lanzac, 28 janvier. Pinsac, 29 janvier. Souillac, 29 et 30 janvier.

# Arrondissement de Cahors

Lauzès

Téléphone. - Enfin, après nous être fait ici-même, et à plusieurs reprises, récho du mécontentement de nos braves populations pour le retard apporté à l'installation du réseau téléphonique devant nous desservir, nous avons été satisfaits.

En effet, depuis le 16 décembre. l'installation est terminée, et le public admis à user de ce genre de commu-

nication. Les commerçants, les hommes d'affaires attendaient cette installation avec impatience. Quelques chefs lieux le canton, plus importants que Lauzès, Cajare par exemple, ne sont pas encore pourvus de téléphone. A cet effet, nous devons des félicitations et des remerciments à M. le Docteur Jardel, notre jeune et sympathique conseiller général, qui n'a cessé de demander cette installation que nous possédons enfin, grâce à la ténacité le ses démarches. A. D.

Albas

Concours des vins. - C'est avec un vif plaisir que nous avons vu apprécier par les membres du jury le vin de M. Rolland à sa juste valeur. Cet échantillon déjà honoré à Luzech d'une plaquette artistique en argent, a mérité à Cahors la médaille en vermeil grand module de la Chambre de commerce, autrement dit la plus belle récompense.

Nous trouvons encore en très bon rang pour notre localité: M. Boulbaguet (méd. d'argent); MM. Barriéty Gilbert et Couture Jules (méd. de bronze). En outre, M. Barriéty a obtenu un diplome de médaille d'argent pour son vin de 1922 et M. Rolland un diplôme de médaille de bronze pour son vin vieux.

C'est déjà faire bonne figure au palmarès qu'un tel résultat.

Mais que deviennent dans tout cela nos vins si réputés du Causse, de La Grèze, de Cénac ? Tous les négociants soucieux d'enlever les vins de 12 et de 13° les connaissent bien et se les des prix raisonnables.

alt-eire pour cette raison que ces viticulteurs qui possèdent les plus beaux fleurons de nos vignobles négligent la réclame.

Nous n'hésiterons pas à leur dire qu'ils ont tort. Ils ont des vins de vieux cépages défiant toute compa-raison, qu'ils en apportent donc des échantillons dans les concours de dégustation.

Et on parlera de leur fameux cru dans les journaux qui se bornent à signaler jusqu'ici le plus souvent des crus de plaine ou des terroirs replanés en toutes sortes de cépages où l'auxerrois côte vert ou de pied de perdrix ont disparu pour le plus grand préjudice de notre vieille répu-

ation viticole La moralité de l'histoire c'est que les propriétaires de vignes d'auxerrois ne devraient pas se désintéresser de ces concours. Tous les dégustateurs savent que dans les vins du Lot, il y a quelque chose qui prime la robe et le degré alcoolique, c'est le

bouquet du capiteux auxerrois. En apportant au concours de dégustation les vins que nous regretons de n'y avoir pas vu figurer, on procurerait aux dégustateurs-jurés, l'occasion d'affiner leur sensibilité gustative qui est loin, dit-on, et pour | cause, d'approcher le palais délicat des anciens courtiers bordelais, formés à la source des plus savoureux

Que l'on ne nous accuse pas d'avoir voulu faire l'apologie du terroir local- Demandez donc aux anciens courtiers que nous n'hésitons pas à traiter de « fines-gueules », où le flair les conduisait pour acheter le dessus du panier comme vin auxerrois. Ils vous citeront quelques belvédères de la côte du Lot : Miran, Fages, les Roques, Cénac, Bélaye, Salsde-Labastide.

En avez-vous vu beaucoup de primés de ces vins fameux où malgré tout l'auxerrois s'est préservé de l'abâtardissement?

Ce dont nous nous plaignons avec une teinte de pessimisme qui nous vaudra peut-être une pointe de ridicule, c'est de ne pas voir descendre ces beaux échantillons de leur belvédère et de constater qu'ils se tiennent trop à l'écart des expositions auxquelles on les convie cependant. Nous n'hésitons pas à blâmer ce coupable désintéressement préjudiciable à la brillante réputation de nos vins que ne peuvent judicieusement soutenir que ceux qui ont conservé intact, dans leur clos, l'ancien cépage, l'auxerrois côte vert et surtout côte rouge (pied de perdrix).

Puy-l'Evague

Le match de dimanche. - Comme nous l'avions annoncé, notre Société Sportive recevait dimanche, sur son terrain du Château-du-Bar, la Société l'Espérance, de Mauroux, en un match d'association.

Malgré le temps incertain et même un peu de pluie, un public assez nombreux s'était rendu à ce spectacle, comptant passer trois quarts d'heure de bonne distraction et applaudir aux progrès de notre jeune équipe.

Malheureusement, la partie ne fut pas longue et après dix minutes de jeu, les Mauroux quittèrent le terrain sur la ridicule contestation d'un but réussi par Sirven, sur un coup franc pour Puy-l'Evêque.

Dès le début, Puy-l'Evêque, qui avait contre lui la pluie, le vent et le désavantage du terrain, ne cesssa de dominer l'adversaire, nous promettant une brillante partie et une bonne revanche dans la deuxième mi-temps.

Prayssac

Concours de porcs gras. - Le conseil municipal, tenant à encourager les propriétaires et après le succès remporté l'année dernière par le concours de porcs gras, vota, dans la session de novembre, une somme plus élevée permettant d'augmenter le montant des primes en plus de nombreux prix qui seront distribués à la foire du grand concours du 8 janvier prochain.

Les éleveurs sont prévenus que les disputent, la preuve en est qu'à cette | animaux devront être rendus sur le heure, ils ont à peu près tout raffé et à | champ de foire (place de la Bascule) à 11 heures précises.

rations au jury commenceront aussitôt.

1er prix, 40 francs; 2e, 35 francs; 3e, 30 francs; 4e, 25 francs; 5e, 20 fr.; 6e, 45 francs; du 7° au 10°, chacun

La distribution des récompenses aura lieu à la mairie, à 15 heures.

Vire

Vol audacieux. - Jeudi soir, entre 5 heures et demie et 6 heures et demie, pendant que la famille Rouquié Bru et ses domestiques, Gabriel Delburg et Augustin Alibert, prenaient leur repas au 1er étage de la maison d'habitation, un audacieux cambrioleur s'est introduit dans les chambres des domestiques situées au rez-de-chaussée et a fouillé dans les malles de ces derniers.

A M. Delburg, il a volé son portefeuille renfermant 150 francs, 3 billets de 1000 marks, rapportés de Rhénanie où il avait été soldat, et des papiers de famille. La somme de 150 francs était en billets de banque. A M. Alibert, il a dérobé son portefeuille renfermant une somme variant de 170 à 180 francs en billets de banque; un reçu d'une somme de 700 francs. Son revolver Browning

7 mm. 65 lui a été également volé. Déjà la famille Rouquié avait été victime en octobre dernier, d'un renard à deux pattes ; celui-ci lui avait enlevé pendant la nuit trois canards prêts à engraisser.

Est-ce lui qui a récidivé, en se faisant cette fois plus audacieux?

Plainte a été portée à la gendarmerie de Puy-l'Évêque qui a ouvert une enquête.

Soturac

Vol. - Un vol vient d'être commis chez Mme veuve Frisquet : un titre de pension viagère, un peu de monnaie et quelques draps ont été emportés.

On ne possède aucun indice sur le ou les voleurs. Une enquête est ouverte.

Football association - Dimanche ernier, sur le terrain de Lamothe, la Vaillante de Soturac a reçu, en match amical, l'Eclair de Montca-

La partie, quoique jouée sur terrain glissant et sous la pluie pendant la seconde mi-temps, fut très intéressante de bout en bout.

Elle se termina par une nette victoire de la Vaillante, qui gagna par 2 contre un. Arbitrage impartial de M. Oscar

Sérignac

Cadel.

Formation d'une association de football. - Dimanche soir, 30 décembre, la jeunesse Sportive de Sérignac s'est réunie, dans une salle du café du Centre, dans le but de s'organiser en association de football.

Une quinzaine de jeunes gens se sont déjà fait inscrire et de nouveles adhésions sont prévues.

Nous formons des vœux pour que cette jeune société obtienne, à bref délai, les succès que les éléments qui la composent font espérer et lui souhaitons une entière réussite.

# Arrondissement de Figeac

Figeac

Probité. - Un réticule en peau de daim contenant une somme d'argent et divers papiers a été trouvé par M. Chavarnac, entrepreneur de transports à Figeac, sur la route de la Capelette. Cet objet a été déposé au Commissariat de police, à la Mairie, où celui ou celle qui l'a perdu peut aller le réclamer.

Accident. - En portant un sac de 25 kilos, Mme Jeanne Poujade, gérante de la Coopérative, rue de Sous-Préfecture, a été atteinte d'un effort au côté gauche qui va nécessiter une incapacité de travail de 20

Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement. Cambriolages. — La série des

cambriolages continue à Figeac. Après les marchands de nouveautés, c'est maintenant dans les environs, aux maisonnettes des jardins qu'on nous signale la continuation

Ainsi à la date du 29 décembre dernier, des cambrioleurs ont visité la maisonnette de la propriété de M. Cadrieu, greffier et agent d'assurances, située à Metge, à 2 kilomètres de Fi-

Le ou les cambrioleurs (car ils devaient être plusieurs) ont fait sauter les serrures de deux portes pour entrer dans la chambre et de la chambre dans la cuisine.

Sur la table de la cuisine, la gendarmerie a trouvé un litre vide et 3

M. Cadrieu a constaté qu'on lui a pris du linge, un fusil de chasse et des cartouches ; il ignore s'il ne manque pas autre chose ne se rappelant pas tous les effets et linge qu'il y Les cambrioleurs sont ressortis

Egalement, plusieurs maisonnettes voisines ont été visitées par des cambrioleurs, car les propriétaires ont constaté la disparition de linge et notamment d'un chaudron.

par la fenêtre.

Il serait à désirer que l'on pince au plus tôt les auteurs de ces vols audacieux qui deviennent de plus en plus nombreux dans notre région.

Nous voulons espérer que les efforts de la police seront couronnés de succès et qu'elle ne tardera pas à mettre un terme à des exploits on ne peut plus préjudiciables aux habitants de Figeac.

Acte de probité. - Samedi jour de foire, dans l'après-midi, le nommé Cagnac Albert, de St-Félix, a trouvé dans la salle d'attente du bureau de M. Delmas, député, une certaine somme d'argent que, par mégarde, un électeur avait laissé tomber dans la matinée. Il s'est empressé de la remettre à M. Delmas qui à son tour, après recherches, l'a rendue à son légitime propriétaire.

Félicitations à cet honnête jeune homme.

Incendie. - Dans la nuit de samedi à dimanche dernier le feu a incendié la maison de campagne de Mme Vve Boyer, sur la route de La Madeleine, au lieu dit Herbemol, dans des circonstances extraordinaires car personne n'y habitait. Tout a été

détruit, il ne reste que les quatre murs. Cette maison était assurée à « La Nationale » pour une somme de quatre mille francs, valeur avant guerre, car aujourd'hui sa valeur serait de plus de dix mille francs.

Foire. - La deuxième foire du mois de décembre qui s'est tenue le samedi 28 a été assez importante malgré le mauvais temps que nous subissons. Les bestiaux se sont vendus avec

une légère hausse sur la foire du 15, le marché de la volaille, place Vivals, etait bien garni. Voici les cours pratiqués :

Œufs, de 7,25 à 7 fr. 50 la douzaine. Poules et poulets, 8 fr. le kilo; lapins, 4 fr. 50; oies grasses, de 10,50 11 fr. le kilo; canards gras, 11 fr. le kilo; pigeons, 6 fr. la paire.

Fromages du Cantal, de 10,50 à 11 francs le kilo; beurre, 13 à 14 francs le kilo ; foie gras, de 14 à 15 francs le demi-kilo

Lièvres, 30 fr.; perdreaux, de 8 à 10 francs la pièce.

Pour les pauvres. — Cette année, les pauvres de la ville n'ont pas été oubliés par la charité publique et les quêtes faites à domicile ont donné un excédent sur les années précédentes.

C'est que le public figeacois sait avec quelle sollicitude et avec quel dévouement la sœur Agnès, directrice du bureau de bienfaisance, remplit son rôle, parfois ingrat et empreint de tous soucis, quand les misères augmentent et que les réserves s'épui-

Sœur Agnès a droit à tout le respect et à l'estime générale, car depuis plus de quarante ans elle s'est toujours dévouée et employée à soulager les misères connues et cachées; bien des douleurs ont trouvé auprès d'elle le baume du moment et nombreux sont ses bienfaits envers les « poilus » pendant la guerre!

Ceux que les ans accablent et les pauvres vont donc profiter des largesses du public. Ils sont certains de trouver au bureau de bienfaisance de bonnes soupes chaudes, des aliments et des remèdes.

Le public, généreux, a prouvé ainsi que le malheur de son semblable ne lui est pas indifférent.

Teyssieu

Arbre de Noël. — La fête de l'arbre de Noël a eu lieu dimanche dernier. 5 heures du soir, dans le local de l'école des garçons. Malgré la pluie, tous nos joyeux bambins étaient là éblouis par tant de jouets, les étoiles etles boules d'argent pendues aux branches du sapin, et la lumière électrique que M. Roman avait permis gracieusement de répandre à

profusion. Malgré que les spectateurs fussent debout, ils purent à peine contenir dans la salle. Ils applaudirent vivement des chants de circonstance et une allocution à la fois humoristique et morale. Mais la grande joie, ce fut bien entendu, la distribution des jouets. Chaque enfant, dès que le sort le désigna, eut le plaisir de décrocher un objet de son choix et de recevoir en outre bonbons et oran-

Et la joie ne fut pas seulement pour les petits. Les organisateurs de la fête et les grandes personnes en eurent leur grande part. Car la plus douce joie est bien celle qu'on donne aux Espédaillac

Destruction de sangliers. — Le 15 décembre, M. Despeyroux (Jules) abattait un sanglier d'un poids de 60 kilos. Le 30 quatre de nos chasseurs, MM. Pegourie, Pons, Alibert et Labanhie (Louis) abattaient encore un solitaire d'un poids respectable.

Nous leur adressons nos bien sincères félicitations pour nous avoir débarrassés de ces indésirables.

# Arrondissement de Gourdon

Courdon

Bibliographie. — Nous lisons dans le journal *Le Gaulois* :

« Prochainement, Le Gaulois commen-cera la publication d'un grand roman de La Terre du Bon Dieu

dû à la plume autorisée de M. Pierre Ca-« Il n'est pas de combattant, pas de lec-

teur de journaux de tranchée qui ne con-naisse le nom de Pierre Calel, qui rédigea avec une verve admirable l'une des plus importantes de ces feuilles glorieuses. Son roman se recommandera de lui seul par la hauteur des sentiments, la noblesse des caractères, et ce parfum de la terre fran-çaise qu'il exhale naturellement. » Pierre Calel est le pseudonyme de

notre excellent compatriote M. Jules Lafforgue, bien connu de tous les Gourdonnais, auteur du roman apprécié: « La Revanche de Paris », et de nombreuses poésies et chansons qui ont obtenu un vif succès.

« La Terre du Bon Dieu » est un roman dont l'action se passe tout entière aux environs de Gourdon.

Dans ce roman qui est signé par Pierre Calel et par sa sœur Mlle Alida Calel, les auteurs ont mis toute leur affection de Gourdonnais à magnifier les charmes, les rudes beautés et la vaillance de leur terre natale. Ajoutons qu'ils n'ont eu garde d'oublier Cahors où Pierre Calel a fait ses études au lycée Gambetta.

Nous adressons à Pierre et Alida Calel nos félicitations et nos vœux pour le succès de leur œuvre.

Nos braves pompiers. — Nos braves pompiers ont eu l'excellente idee de fêter leur patronne le jour du 1º1 janvier par un banquet amical qui fut plein de gaieté et un bal à la mairie, des plus animés et des mieux réussis.

Tournée sénatoriale. — Dimanche dernier, MM de Monzie, Loubet et Fontanille firent une très intéressante réunion, à la Mairie, devant les délégués sénatoriaux du canton auxquels s'étaient joints de nombreux électeurs de la ville.

Après avoir rendu compte de leur mandat, M. de Monzie sit une brillante conférence dans laquelle il exposa en détails la situation financière et extérieure.

Son discours fut très applaudi par tous les assistants.

Docteur en médecine. — M. Louis Larroque, fils du docteur de notre ville, vient d'être reçu avec la men-tion très-bien et félicitations du jury devant la Faculté de Toulouse.

Toutes nos félicitations au nou-

veau docteur. Cambriolages. - Dans la nuit de

dimanche à lundi des hardis malfaiteurs ont cambriolé le café de Paris, le magasin de Quincaillerie de M. Laurie et tenté de cambrioler la maison d'armes et cycles Malleville, avenue Cavaignac.

Après avoir cassé un carreau, ils ont pénétré à l'intérieur et vidé les tiroirs des comptoirs. Heureusement que les propriétaires avaient emporté leurs recettes et qu'ils ont dû se contenter de monnaie de billon, de quelques pièces démonétisées et de quelques coupures en très mauvais

Aucune piste sérieuse n'est envisagée par la police.

St-Chamarand

Nécrologie. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 25 ans, de Mme Feydel, du Mas-de-Charrat, fille de M. Garrigou, conseiller municipal, depuis de longues années. à Saint-Chamarand, survenu après quelques jours de maladie.

Nous prions Mme et M. Garrigou et M. Feydel, si douloureusement frappés, d'agréer l'expression de nos condoléances les plus attristées.

MACHINES A TRICOTER rondes et rectilignes toutes jauges. Aiguilles, Accessoires, Laines, Coton, Fils. Catal. échantillons et apprentissage gratuits. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, BORDEAUX. R. C. - Nantes, 768 B.

BAINS MODERNES

25, rue de l'Université

OUVERT TOUS LESJOURS de 8 h. à 19 heures Pendant toute la semaine il est offert à chaque client 1 savon ou 1 sel parfumé pour le bain.

Cabinet du Pédicure tenu par M. BE-SOMBES, spécialiste diplômé.

A VENDRE

Immeuble et dépendances avec fonds de Boulangerie

INSTALLATION MODERNE POUR GROS RENDEMENT

S'adresser au Bureau du « Journal du Lot »

La crue de la Seine

La crue de la Seine donne de sérieuses inquiétudes. On prévoit pour lundi, le maximum de 7 m. 10, alors que la crue de 1910 atteignait 8,60. Le fleuve déborde dans certains

quartiers de Paris. Les gares d'Orsay, du Pont St-Michel, des Invalides sont fermées de-

puis hier. En banlieue la situation s'est encore

Les riverains ont été contraints d'évacuer leurs maisons, dans de nombreuses localités.

Le commandant du « Dixmude »

De Naples: Les honneurs ont été rendus. Le corps du commandant Plessis a été embarqué sur le Mulhouse. Les obsèques auront lieu à Toulon samedi.

Baldwin ne veut pas d'entente

De Londres: Lord Baldwin refuse de faire des avances aux libéraux et repousse les suggestions des conservateurs de Londres.

Complot tsariste

De Londres : Le Daily Express prétend qu'une organisation secrète tsariste est formée dans le but de rétablir la monarchie russe et placer le grand duc Cyrille sur le trône. L'organisation aurait des manifestations dans le monde entier.

L'Amérique et l'Europe

De Washington: Le président Cooont confere avec M. Robinson, délégué américain à la seconde commission des experts. M. Robinson s'embarquera samedi pour

Dans la Ruhr

De Mannheim: Les relations ferroviaires avec Ludwgshafen interrompues depuis plus de 6 mois ont été reprises aujourd'hui.

A la recherche du Dixmude

De Toulon : L'aviso Escaut part pour la Sicile. Il emporte un ballon saucisse d'observation et du matériel lui permettant d'explorer jusqu'à 40 mètres de profondeur la zone où fut découvert le cadavre du commandant.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication lodotannique phosphatée Remplace l'Hulle de Fole de Morue Prix du Flacen : 40 franca UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacles

Regis. Com. Cahors, Nº 32

Feuillaton du « Journal du Lot 17 jeune officier.

Jean Valdret sentit son cour plier ous un torrent d'émotion, Toujours était remué par cette cérémonie brève, simple et si imposante des donneurs au drapeau. Mais à la belliqueuse griserie, au soulèvement en des enthousiasmes séculaires illes par le symbole, s'ajoulait auencore de quelque chose de plus vif

son cheval d'armes, et si émoud'altier respect, l'épée haute de-

Mon père!... » se disait Jean. est mon père!... » Comment peindre le mélange d'or dans une person qui le dévastait, une poussée si impétueuse de

Le régiment s'ébranla dans un piélières bien puissantes pour que le mais encore plus durant la marche cette agglomération d'hommes comme un seul être animé d'un mouvede cœurs aux espoirs et aux tourments dissemblables, et les entraîner en un même rythme d'abnégation, de discipline morale, d'apaisante fra-

ternité.

régiment.

née de chasse, marquée pour tous deux | Oui, il prononcerait ce mot, qu'elle

Pendant cette méditation féroce, Jean, ne se doutant pas qu'Odette avait parlé, préparait les discours naïvement maladroits par lesquels il pensait la persuader de renoncer à lui. Il refuserait son amour, — cet amour merveilleux et interdit, cet

enfant de malheur avait osé conce-

ne pouvait prendre au sens littéral: il la supplierait d'être pour lui une sœur. Dans l'attendrissement douloureux mais si suave d'une pareille substitution de sentiment, Jean goûtait une volupté bizarre, qui le consolait presque. Oh! comme elle lui serait douce à travers la vie cette affection unique, absolue, mystérieuse, dont lui seul connaîtrait la source secrète. Quelle sensation étourdissante et délicieuse de savoir que l'exquise créature, si humblement adorée, tenait à lui par les liens du sang! Sa sœur... sa sœur! il se répétait mentalement ce mot, n'ayant pas conscience du sens périlleux, brûlant, dont sa passion le remplissait, comme un blanc calice d'albâtre où l'on Son rêve aussi allait plus loin:

eût versé quelque philtre d'ivresse. peut-être, un jour, Odette sauraitelle. Pas par lui... oh! non. Il ne la troublerait pas dans son adoration filiale par une semblable confidence. Il ne trahirait pas le secret si cruellement gardé par ce père qui le désavouait, par cet homme redoutable et malgré tout admiré, dont il subissait, avec un âpre essor de dévouement, la fascination puissante. Se taire, il était résolu à se taire, pour ne pas être séparé d'Odette, et aussi

tinctement - pour ne pas être sé-

cette maternelle marquise Pauline, qui souffrirait trop de savoir, et qui souffrirait précisément - ne seraitce pas affreux? — de l'avoir accueilli, caressé, installé si largement dans sa maison et dans son cœur. Donc ce ne serait jamais par lui qu'Odette connaîtrait la vérité Mais un jour elle la devinerait ou l'apprendrait. Tout ne se découvre-t-il pas tôt ou tard? Et alors de quelle estime, de quelle divine pitié, de quelle gratitude ne récompenserait-elle pas son renoncement et son silence! Ainsi, à tous les tournants de sa

> l'approbation dans sa voix. C'était sa chimère d'amour de la veille, à peine changée. Il ne s'en doutait guère. Son imagination, il est vrai, s'interdisait l'image des caresses, même les plus chastes; mais au frisson qui parcourait sa chair dans la trop vive suggestion d'une troublante présence, il aurait pu reconnaître, s'il n'avait eu peur de le soupçonner seulement, que sa passion n'avait pu mourir d'une révélation admise par son cerveau, et que tous ses projets de fraternité impossible ne servaient qu'à en décevoir la torturante dou-

Quelle journée pour lui et pour le colonel de Ribeyran que cette journée de mise en scène et de parade, guère, même en particulier. où la belle tenue du régiment, la précision des évolutions de cavalerie rencontrés depuis cette récente jour- il solliciterait son amitié fraternelle. ses lèvres, celle de cette tendre, de chef les flatteuses félicitations d'une valurent au 50° chasseurs et à son

très haute et presque illustre personnalité militaire!

Le régiment revint au quartier par la nuit noire, à la fin d'un court après-midi d'automne. M. de Ribeyran dîna en ville, comme il en avait l'habitude quand les nécessités du service l'empêchaient de se rendre au château.

Après le dîner, de retour dans son cabinet de travail, il fit appeler le lieutenant Valdret. Jean se présenta sans aucune ap-

préhension. Son attitude et celle de son peloton, durant la revue, avaient été si brillantes qu'il s'attendait à des éloges.

Il entra. D'un côté du grand bureau ministre chargé de brochures et de papiers, un secrétaire écrivait. En face, dans la lumière d'une haute lampe à gaz, dont l'abat-jour n'abritait que son front et ses yeux, le colonel de Ribeyran était assis.

« Veuillez approcher, monsieur », dit-il. Jean ne s'étonna pas de cette for-

me de langage dans la bouche d'un homme qui l'avait élevé et qui le tutoyait. Au quartier, en service, le marquis s'adressait à lui exactement comme aux autres officiers. La présence du secrétaire suffisait à justifier ce ton cérémonieux, dont, sous l'uniforme, le colonel ne se départait

(A suivre)

Daniel LESUEUR

ore, de plus intimement personde plus poignant.

I regardait le colonel, type admible du chef, d'une si fière tenue

diments qu'il eut peur un instant se trahir par l'expression éperde sa physionomie! Mais, scule, mortelle påleur eût attiré l'attensi le mouvement du départ avait trop distrait tous ses hommes qu'aucun scrutât le visage du

tinement de chevaux et un cliquetis d'armes.i Jean Valdret défila à son rang, aussi impassible en apparence, pour les badauds accourus, que ces cavaliers aux traits fixes et presque pareils dans leur martiale impersonnalité. Car ce n'est pas seulement l'aspect des corps que l'uniforme égalise : les yeux s'emplissent de la monotonie d'un même songe. Il faut des préoccupations particusoldat se separe en l'isolement d'une pensée tout à fait sienne, de l'âme à la fois restreinte et collective où l'enferme la vie de caserne. L'officier même surtout aux heures de service, militaire qui solidarise le régiment, voit reculer en une perspective diminuante ce qui le touche comme individu. La cadence du pas, qui fait de ment unique, semble se répercuter à travers tant de cerveaux divers, tant

Ce jour-là, deux hommes avaient sur le visage seulement, non au fond de l'âme, le calme guerrier dans l'atmosphère duquel s'avançait le beau

Le colonel de Ribeyran et le lieu- amour qu'il lui fallait juger coupatenant Jean Valdret ne s'étaient pas ble bien qu'il le sentît si pur, — mais

de si étranges, si différentes, mais également inoubliables impressions Et combien à cette heure, en suivant légèrement du buste le balancement de son cheval, le regard en avant, la physionomie rigide et fermée, chacun d'eux se sentait follement sensible à la proximité de l'autre.

Chez le supérieur, c'était une furieuse opposition de tout son être, une dureté qui le raidissait sur sa selle, qui lui faisait ruminer confusément des projets d'éloignement, de disgrâce. Il demanderait un changement de corps pour son subordonné, il l'exigerait, il le lui imposerait. Jamais cet odieux garçon ne devait revoir Odette. Mais, dans son exaspération presque haineuse, des idées de satisfaction immédiate, dont la mesquinerie lui faisait honte sans qu'il pût les écarter, assaillaient M. de Ribeyran. Si impeccable officier que fût Jean, il le trouverait bien une fois en faute; alors il le punirait, il l'humilierait, il châtierait en lui, sous le premier prétexte, l'amour monstrueux, jugeait-il — que cet

songerie, le jeune homme se revoyait aux côtés de celle qu'il aimait, lisant l'affection dans ses yeux, écoutant

sans qu'il s'en rendît compte disparé de celui vers lequel son cœur bondissait en une sorte de haineux amour filial, indigné mais fervent. Une autre évocation encore fermait

Le dernier numéro de cette année de La Nature ne le cède en rien à tous ceux qui l'ont précédé comme richesse et précision de documenta-

Depuis la guerre, se développe en France la fabrication mécanique du verre à vitres. Trois procédés différents sont appliqués qui permettent de débiter de vastes surfaces parfaites, en employant beaucoup moins de personnel et dans des conditions infiniment moins pénibles que le soufflage à la bouche, à tel point que le nouveau verre ne coûte aujour-d'hui pas plus que l'ancien au prix

d'avant-guerre. M. Otto décrit ensuite dans tous ses détails - car il a pu le voir - le nouveau Zeppelin que l'Allemagne construit actuellement pour les Etats-Unis au titre des réparations. Il indique et figure les hangars que l'Allemagne nous a livrés et que nous de-

vons utiliser. C'est le moment de rappeler les particularités de l'histoire du calendrier. M. Doublet, astronome à l'Observatoire de Bordeaux, raconte ses progrès, son état actuel, les réformes

réalisables. Le numéro se termine par la description de la gloire de la mer, un mollusque à la splendide coquille dont on connaît en tout douze exemplaires qui valent... un prix inesti-

mable. Le Supplément, toujours varié, donne des nouvelles du ciel qu'on observera le mois prochain, contient des renseignements sur une nouvelle comète, le charbon au Congo belge, les variétés de blé en France, indique les moyens de piéger la loutre, contient nombre de renseignements utiles et rend compte des derniers livres scientifiques parus.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

#### LES ANNALES

Le premier acte de Jean de la Fon-taine, par Guillot de Saix et Louis Geandreau paraît aujourd'hui dans les Annales, accompagné d'un conte de Noël, de Marcelle Tinayre, d'une nouvelle de Claude Farrère, d'articles de Paul Bourget, René Boylesve, Georges Urbain, Yvonne Sarcey, G. de Pawlowski, Gabrielle Réval. Le numéro, abondamment illustré, est vendu partout: 75 centimes.

#### Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 29 décembre 1923 : « Ce qu'en pense M. Clemenceau », par Drieu La Rochelle. La Revue Hebdomaaaire publiera

cet hiver comme par le passéles Conférences qui seront données à la Société des Conférences.

#### ABONNEMENTS:

France: Un an. 52 fr. - Six mois, 28 fr. - Etranger 60, 32 fr. Abonnement d'un an payable en deux fois sur demande.

Spécimen gratuit sur demande. Le numéro 1 fr. 50. — Chèque postal: 176-70. Plon, rue Garancière, Paris.

Bibliothèque Plon

Les Juifs ou la Fille d'Eléazar, par

ELISA RHAÏS. Sous la neige, par Edith Wharton. Petite musulmane d'Algérie, élevée à l'école française de Blida, ayant vécu ensuite dans l'ombre d'un harem kabyle, l'auteur de la Fille d'Eléazar vint à Paris tenter la fortune littéraire, après avoir tout perdu à la guerre. Et ce fut tout de suite, avec le Café-Chantant, le grand succès, que continua une série d'œuvres où se révèle une humanité primitive, passionnée, profondément attachée à ses croyances, souffrant des mêmes douleurs que nous, avec un réalisme spontané qui repose de l'orientalisme factice des peintres ordinaires de la vie algérienne. Dans les Juifs ou la Fille d'Eléazar, sont mis à nus les secrets des intérieurs israélites, soumis à un traditionalisme austère, bien différent du scepticisme élégant des sémites boulevardiers, à des habitudes patriarcales d'une simplicité biblique. Sur ce fond pittoresque et coloré passe un drame poignant, celui des amours malheureuses du beau talmudiste Jacob et de la fille du vieux rabbin, terminé, à la façon d'une tragédie

peut-être. Sous la neige, ce roman de la George Sand américaine, exprime l'horreur d'une vie manquée dans le de cor accablant d'un village glacial des montagnes du Massachusetts. Y at-il quelque chose de plus effroyable que le lent supplice d'Etham Frome, condamné à tourner la meule comme un esclave antique entre la femme geignarde, acariâtre, qui l'assassine de ses reproches muets, et la femme qui lui eût donné le bonheur et qu'un accident volontaire réduisit à la condition d'une paralytique! Quelle gradation saisissante dans l'émotion et la pitié que l'histoire, contée par le héros de l'aventure lui-même, de sa passion indécise d'abord avec une

fraîcheur d'idylle, puis débordante,

grecque par un consentement mélan-

colique au destin, d'une grandeur imposante, quelque peu farouche

bravant le scandale, se heurtant à l'impossible et aboutissant à une partie de luge meurtrière.

Deux volumes in-16, sous couver-ture illustrée. Prix de chaque volume, 3 fr. Par poste, 3 fr. 50. — En vente chez Pion-Nourrit et Cie, 8, rue Garencière, Paris 6°, et dans toutes les bonnes librairies.

# Revue Scientifique

Fondée en 1863 Paraissant les deuxième

et quatrième samedis de chaque mois

Sommaire du 22 décembre 1923 1. Le Diagnostic précoce du Cancer, par le professeur Henri Hartmann, vice-président de la Ligue Franco-Anglo-Américaine contre le Cancer, membre de l'Académie de médecine. - 2. Copernic, par E. Doublet, astronome à l'observatoire de Bordeaux. — 3. Revue industrielle : Les Salons de 1923 et les derniers progrès des automobiles par Edmond Marcotte, ingé-

nieur-conseil. Notes et actualités. - Astronomie: Comment meurent les étoiles. - Sismologie: Le Typhon de Hong-Kong et le tremblement de terre du Japon. - Géologie : Le port submergé de Pharos (Alexandrie) et la fixité du niveau marin. - Zoologie: Le rythme

de marée chez un mollusque. Applications de la science à l'industrie. -- Marine : L'emploi des lampes électriques dans les feux maritimes. — Papeterie : Les possibilités de la fabrication de la pâte à papier au Ma-

Nouvelles. - Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire. Académie des Sciences de Paris. -Comptes rendus des séances des 19 et 26 novembre 1923.

Bibliographie. Prix du numéro: France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux: Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII. Téléphone Fleurus: 02-29.

#### LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le Nº 126 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître:

Dépopulation et misère, J. L. Breton, ancien ministre. — En montant la Côte, La Mouche du Coche. — Un fait : Où en est le vote familial? Paul Coquemard. -Monsieur Roubichon, Jean Gaument. -Le Foyer des Familles nombreuses de Seine et Seine et Oise, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres ; A travers les Journaux et Revues.

- Varietés : la marche des rois, Vincent d'Orgon; les Eglises de Paris (2º article) la Sainte Chapelle, Irénée le Doré. Carnet de Quinzaine, G. G. Rose Goudin. -La Corbeille à Ouvrage, Mireille. - Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, Dr M. P. Weil. — Petits travaux, grandes

Economies ou l'Art de se passer des au-

tres, Maître Jacques.

La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. - Le Coin des Mamans : Puériculture; Education, M. Comolet-Sue. — La Mode pour les Petits et les Grands, Jacqueline Fortier. — Economie ménagère et domestique : Nos Interviews ; Cours l'Enseignement ménager ; l'Infirmière à la Maison; à la Ferme et au Jardin ; Petites Notes de Savoir-Vivre. — La Vie financière, Léon Vigneault. — Feuilleton : La Jeune Fille bien élevée, René Boylesve

Abonnements: 24 francs par an. donnant droit à UNE assurance gratuite de 5.000 francs contre les accidents. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI<sup>e</sup>).

Envoi de spécimen gratuit sur demande, L'Almanach de « La Femme et l'Enfant » est paru. 250 pages de choses gaies, utiles ou jolies pour 2 francs.

ETUDE

#### DE Maître DU MAS

NOTAIRE A CAHORS

Suivant acte retenu par Maître DU MAS, notaire à Cahors, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-trois, Monsieur Pierre-Claude FÉNE-LON, industriel, demeurantà Cahors, a cédé tous ses droits dans la Société en nom collectif existant entre luimême et Monsieur Alphonse-Augustin DELCROS, industriel, demeurant à Cahors, à Monsieur André BARAT, industriel, demeurant à Cahors.

Ce dernier prenant purement et simplement les lieu et place de Monsieur FÉNELON dans la dite

Les raison et signature sociales seront désormais « Delcros et Barat ».

Pour avis: DU MAS.

ETUDE

#### DE Maître BÉTILLE

NOTAIRE A CAJARC (LOT)

Suivant acte recu par Maître BÉ-TILLE, notaire à Cajarc le 23 décem-bre 1923, enregistré, Monsieur Jules LONGUET, coiffeur, demeurant à Cajarc, place du Foirail, a vendu à Monsieur Eugène VAISSIÈRE, garcon coiffeur, demeurant à Cahor Le fonds de commerce de Coiffeur, qu'il exploitait à Cajarc, place

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans les 10 jours au plus tard qui suivront la seconde insertion renouvelant la présente, en l'étude dudit Maître BÉTILLE, notaire, où l'acquéreur élit domicile

Pour première publication. BÉTILLE, notaire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 26 Octobre 1922)

# Etude de M. FONTANGES

Docteur en Droit Avoué près le Tribunal civil de première instance de Figeac demeurant en ladite ville, Avenue de la gare

Exécution de l'article 247, § 3

du code civil

D'un jugement rendu par dé-faut au profit de Monsieur Léopold LACROIX cultivateur, demeurant Gaillac, mais domicilié à Cajarc (Lot), contre Madame Germaine PALIS, par le Tribunal de première instance de Figeac, le seize novembre mil neuf cent vingt-trois, enregistré et signifié, il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux LACROIX-PALIS, à la requête et au profit du mari.

Pour extrait:

G. FONTANGES, avoué, signé.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Figeac, en date du 28 dé-

cembre 1923, enregistrée.

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 22 Juin 1922)

# Etude de M. FONTANGES

Docteur en Droit Avoué près le Tribunal de première instance de Figeac demeurant en ladite ville Avenue de la gare

Exécution de l'article 247, § 3 du code civil

D'un jugement rendu par défaut au profit de Madame Augustine CANET, ménagère, demeurant à Saint-Céré (Lot), contre Monsieur Louis LEFOUR, couvreur, domicilié ci-devant à la Gineste, com-mune de Saint-Médard-de-Presque, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, par le Tribunal civil de première instance de Figeac, le seize novembre mil neuf cent vingt-trois, enregistré et signifié, il appert que le di-vorce a été prononcé d'entre les époux CANET-LEFOUR, à la requête et au profit de la femme. Pour extrait:

> G. FONTANGES, avoué, signé.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Figeac, en date du 28 dé-cembre 1923, enregistrée.

# Foire aux Vins

Bercy et entrepôts: Vins rouges du Midi de 8 degrés, de 80 à 85 fr.; de 9 degrés, de 90 à 100 fr.; d'Algérie de 11 degrés, de 115 à 125 fr. ; de 12 degrés, de 125 à 135 fr. ; blancs d'Algérie, de

110 à 140 fr., suivant degrés et qua-

#### Béziers.

Rouges 1923 de 8 à 11 degrés, de 64 à 92 fr. ; rosés 1923, de 7,75 à 8 fr. 50 le degré ; bourret et picpoul 1923 de 8,50 à 9 fr. le degré. Narbonne, cours sans changement. Rouges 1923 de 8 à 12 degrés, de 65 à 102 fr. Monpellier, rouges 1923 de 7 à 8 degrés de 58 à 80 fr.; Saint-Georges de 10 degrés de 85 à 90 fr.; rosés 1923, de 8 à 8 fr. 50 le degré, blancs, de 8,50 à 9 fr. le degré. Nîmes, rouges, de 57 à 80 fr.; Castières de 10 à 12 degrés de 90 à 105 fr. Marseille, pas de cote.

#### Narbonne.

Marché calme et peu fréquenté. Les transactions sont faibles, en raison de l'époque des inventaires de fin d'année et ne portent guère que sur de petits lots de beaux vins à 8 et 8 fr. 25 le degré.

La reprise paraît certaine pour les premiers jours de 1924 et la situation reste satisfaisante à tous égards.

Cours officiels de la chambre de commerce : Vins de 8 à 9 degrés, de 65 à 74 fr. ; de 9 à 10 degré, de 74 à 85 fr.; de 10 à 11 degrés, de 85 à 92 fr.; de 11 à 12 degrés, de 92 à 100 fr., le tout l'hecto nu, pris en cave du récoltant, tous frais en sus.

Cours des alcools : Trois-six de vin à 86 degrés, 690 fr.; eau-de-vie de vin à 52 degrés, 175 fr.; trois six de marc à 86 degrés, 670 fr.; eau-de-vie de marc à 52 degrés, 300 fr., le tout l'hecto nu, pris en cave du bouilleur, tous frais en sus.

# Marché de La Villette

A THING

	31 De		1020		NAME OF TAXABLE
ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX Les po au 50	cotent	
OCCUPATION OF THE PARTY OF THE	E	S S S S S S S S S S S S S S S S S S S	1" qual.	2º qual.	3. qual,
Boeufs	5.074	306	3,15	3,00	2,10
Taureaux. Veaux	1.803	48	5,25	5,00	4,25
Moutons Porcs	$ \begin{array}{c} 10.150 \\ 3.022 \end{array} $	272	5,00 6,20	4,60 6,00	4,00 5,60
OBSERV	ATION	s	Vente	calm	e sur

toutes les marchandises. --->**E**<-----

Imp. Courslant (personnel intéressé)

Le co-gérant : M. DAROLLE.

# SERVICE D'HIVER (1923-24)

# De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE EXP. EXP. OMNIB. )) Lamothe-Fénelon . 9 4 14 14 17 57 - 21 15 **—** 21 48 5 30 6 16 7 16 )) 47 25 29 8 25 9 25 )) A: Ce train a lieu entre Cahors et Montauban, les lundi et samedi.

Payrignac (arr.) ...... 9 7 18 5

GOURDON..... 9 16 18 15

#### 6 20 | 10 9 | 13 41 | 19 43 | 20 23 TOULOUSE.... d. MONTAUBAN. d. 9 43 | 11 16 20 33 16 42 17 25 17 34 17 45 10 24 11 6 Caussade..... 40 Lalbenque..... Cieurac ..... 45 Sept-Ponts ..... 7 | 11 | 35 | 11 | 59 | 17 | 53 | 21 | 37 | ÇAHORS... { arr . dép. 11 | 12 3 3 21 41 13 18 22 25 18 18 18 13 13 39 19 Pradines..... 30 18 8 Espère ..... 47 St-Denis-Catus... 9 13 48 31 18 Thédirac-Peyril... 6 44 GOL Noza Lam La ( CAZ SOL Gign BRI PAF PAF Les B:

De Toulouse à Paris par Cahors

MIXTE OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP.

4re, 2e, 3e el. 4re, 2e, 3e el.

our man to a man to a to a mortal of		Le Buisson à St-Denis-pres-Martei							
St-Denis-près-Martel et Aurillac		Le Buisson. dép.	"	6 50	10 57	»	19		
St-Denis-près-Martel.   5 33   »   14 22   17 15   Vayrac   5 42   »   14 30   17 23	» »	Sarlat	))	8 3	12 »	17 35	20 1		
Bétaille (arrêt) 5 47 » 14 35 17 28	"	Cazoulès	))	8 45	12 39	19 15	21 1		
Puybrun	» »	Souillac	7 51	10 55	13 32	19 28	15 4		
Port-de-Gagnac 6 22   »   15 7   18 1	))	Le Pigeon	8 6	11 20	13 48	de ché	16		
Lamativie	"	Baladou . Arrêt.	8 11	11 27	13 53	urs mai	16		
Siran (arrêt)	))	Martel	8 20	11 56	14 2	es jour re et à Sa	16 1		
AURILLAC. arrivée. 8 15   "   16 55   19 57	<b>»</b>	St-Denis-pM. ar.	The Late Balling	12 9	14 12	foi	16 2		
Aurillac à St-Denis-près-Martel		St-Denis	-près-	-Marte	l au B	uisson			
	))	St-Denis-pM. d.	)	6 15	9 11	12 41	17 3		
La Roquebrou 6 24 10 35 » 17 58	))	Martel	>>	6 30	9 26	12 56	18		
Siran (arrêt) 6 38 10 47 » 18 12 Lamativie 6 58 11 5 » 18 32	)) ))	Baladou, Arrêt.	>>	6 37	9 33	13 02	18 2		
Laval-de-Cère   7 18   11 21   »   18 51	» »	Le Pigeon	))	6 43	9 39	13 07	18 3		
Bretenoux-Biars 7 42 11 40 » 19 17	))	Souillac	))	7 5	9 49	13 17	19 4		
Puybrun	))	Cazoulès	)	7 15		»	20		
Vayrac       8       8       12       2       »       19       43         St-Denis-près-Martel       8       15       12       10       »       19       50	))	Sarlat	5 6	8 1	14 30	17 15	20 4		
St-Denis-pres-marter.   0 15   12 10   "   10 50	"	Le Buisson. ar.	5 59	<b>)</b>	1.15 24	18 10	1		
De Sarlat à Gourdon	i	De	Gour	rdon à	Sarla	t			
SARLAT       8 34 17 25 7 8         Carsac       8 45 17 38 7 8         Grolejac       8 53 17 50 8         St-Cirq-Madelon       8 59 17 57 8		GOURDON Payrignac (arr.). St-Cirq-Madelon. Grolejac			6 21 6 30 6 39 6 50	16 15 16 23 16 30 16 35			

To Designon à St Don

SARLAT ....

nt-Clair	9 32   14 26   9 50   14 46   9 58   14 56   10 7   15 6   10 14   15 15   10 20   15 21   10 37   15 37   11 4   16 22   11 32   16 55   (B)   me prennent les voyageurs que prennent les voyageurs que	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	23 31 23 40 8 42 8 54	23 11 — — — — — — — — — — — — — — — — — —	)) )) )) )) )) )) )) )) )) )) )) jndicateurs.
A lieu 1° entre Montauban et l	Brive le samedi ; 2º entre Mo	ontauban et Cahors le lu	ındi.		
is-près-Martel	Brive le samedi ; 2º entre Mo	se à Capdenac	indi.		

Gramat . . . . . . . . . 3 19 8 6

	BRIVE ar.		10		43			13					5	0	10
	PARIS (Orsay) ar.	,	)	18	58	)	,	22	71	).	)	5	30	9	20
	Paris à :	Bri	ve.	C	ape	der	ac	et	T	oul	ou	se			
				0.1		00	0.1	-	011	•	-0				
	PARIS (Orsay) d.	19	25	21	15	22	6		31		50		))	))	
	Brive dép.				10							3763	))	))	
,	Turenne	4					3		-1000			1950	))	))	
	Quatre-Routes	4	45		46		15				49		))	))	,
	St-Denis-p ( arr.	4	54		55		23			SECTION AND ADDRESS OF	1	10000	))	))	)
5	Martel dép.	5	))		5				50				))	))	)
	Montvalent		))	9	18	13	50	17	3	20	43		))	)	)
	Rocamadour	5	29	9	38	14	11	17	22	21	16		))	)	)
-	Gramat	5	43	9	53	14	28	17	35	21	39	100	))	)	)
	Flaujac (halte)		))		6						))		))	)	)
	Assier		4	10	18	14	58	17	59	22	43	1	))	)	)
	Le Pournel	-	))	10	29	15	8	18	8		))		))	)	)
	FIGEAC	6	30	10	51	15	31	18	29	23	23		))	)	))
		10	41	11	2	15	43	18	40		37		))	)	))
	CAPDENAC   ar.				30					1	))		))	)	))
	TOULOUSE	1 1000		16			12				))	1	))	)	))
	, , ,							100		-					1
The same	The same of the sa	CONTRACTOR OF THE PARTY OF	NET TO THE	THE STREET	FF2F377	STATE OF THE PARTY	SECTION SE	207904-Ded	WINDSON'S	PER NAMED IN	ADMINIST.	No. of Concession,	A 2015	Park Spirit	SKW26

. 5 35 9 21 » 13 1 17 28 20 43

12 9 16 2 19 49 23 12 12 33 16 36 20 13 23 33 12 39 16 57 20 23 23 36

The second second second							
CAHORS	6	24	15	6	18	15	))
Pradines	6	31	15	14	18	23	))
Mercuès	6	40	15	24	18	32	))
Douelle (Arrêt)	6	44	15	28	18	36	))
Parnac	6	51	15	37	18	44	))
Luzech	6	57	15	44	18	52	))
Castelfranc	7	10	16	11	19	5	))
Prayssac (Arrêt)	7	13	16	4	19	8	))
Puy-l'Evêque	7	22	16	13	19	17	))
Duravel	7	29	16	21	19	25	"
Soturac-Touzac	7	37	16	29	19	33	))
Fumel	7	48	16	42	19	44	))
LIBOS	7	53	16	48	19	49	))
		00	10				
De Lib	OS	3 8	1 (	Ca	ho	rs	3
LIBOS dép	9	11 1	17	51	1 20	34	))
Fumel	9	18	17	58	20	41	))
Soturac-Touzac	9	29	18	9	20	52	))
Duravel	9	36	18	16	20	59	))
Puy-l'Evêque	9	44	18	24	21	6	))
Prayssac (Arrêt)	9	52	18	32	21	14	))
Castelfranc	9	58	18	38	21	20	))
Luzech	10	10	18	51	21	32	))
Parnac	10	18	18	59	21	44	))
Douelle (Arrêt)	10	23	19	4	21	49	))
Mercuès	10	29	19	10	21	55	))
Pradines	10	37	19	18	1	))	))
CAHORS	10	44	19	25	22	8	) »
	-39	-	And the last		-		
De Caho	100	6	-	91	nd	er	ac
De Cano	1			- CL			
							(1)

De Cahors à Libos

De Caho	rs	a	C	ar	oa	en	Lere	
							(1	)
CAHORS	8	15 1	12	10 1	16	14	18	50
Cabessut	8	24	12	21	16	25	19	01 12
Arcambal	8	33	12	36	16	35	19	21
Vers	8	41	12	49	16	43 48	19	27
Saint-Géry	8	48	13	12	16	40	19	40
Conduché	8 9	59	13	42 52	17	6	19	46
Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval	9	12	14	19	17	14	19	58 05
Calvignac	9	18	14	29	17	21	20 20	17
Cajarc	9	31	15	13	17	34	20	27
Montbrun	9	40	15	29	17	44 53	20	36
Toirac	9	48	15	50	18	5	20	48
Lamadeleine	9	59	16 16	38	18	17	21	
GAI DENAG	10	10	10		1000	ianv	3 a	out,
(1) A lieu les jours	de f	oire à	Cah	le sa	medi	après	; le 10	o de

(1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 de nov.; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de
haque mois.
The Condenses à Cahors